

CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES

Procès-verbal de la réunion du conseil de la Faculté du mercredi 7 décembre 2016 Pavillon des Arts, local 139, 13 h 30

Présences :

Julie Arsenault (Traduction et langues)	Julie Forgues (Arts visuels)
Ronald Babin (Sociologie)	François Giroux (Info.-comm.)
Marcia Babineau (Art dramatique)	Kevin Godbout (rep. chargés de cours)
Anne Beinchet (Secrétaire)	Matthieu LeBlanc (Vice-doyen)
Paul Bernier (Philosophie)	Julie-Michèle Lee (rep. étud., Arts)
Richard Boulanger (Musique)	Janelle Losier (rep. étud., Sc. soc.)
Chantal Bourassa (Travail soc.)	Marie-Andrée Pelland (rep. prof. Sc. soc.)
Andrea Cabajsky (Anglais)	Jean-François Thibault (Doyen)
David Décarie (Études françaises)	Dominique Thomassin (Sec. Langue; rep. prof. Arts)
Pierre-Marcel Desjardins (HÉP)	

Absences excusées :

Jean-Luc Bonnaud (Histoire)
Serge Jolicœur (Géographie)

Présentation de François Vigneau, vice-doyen de la FESR, et Philippe Rousselle, adjoint à la statistique au Centre de données de recherche (CDR)

Les invités expliquent que les CDR sont issus d'un projet conjoint du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), de Statistique Canada et de plusieurs consortiums d'universités canadiennes. Ils ont été créés afin de renforcer les capacités de recherche sociale au pays et de soutenir le milieu de la recherche en matière de politiques. Les objectifs sont d'améliorer l'accès aux données pour les chercheurs, d'augmenter le nombre de spécialistes de la recherche quantitative au Canada, de former la relève de chercheurs, de rendre la recherche plus pertinente et de protéger la confidentialité des données pour lesquelles Statistique Canada s'est engagé à ne jamais divulguer d'informations permettant d'identifier un individu.

Pour pouvoir accéder aux données, il faut présenter un projet de 4 à 5 pages qui est ensuite expertisé par un comité. Le délai de réponse est de 3 ou 4 semaines. Les documents doivent être consultés sur place.

La base de données offre beaucoup plus de variables que l'Initiative de démocratisation des données (IDD) de Statistique Canada.

1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 7 décembre 2016

Le doyen souhaite la bienvenue aux membres et demande si des points doivent être ajoutés à l'ordre du jour. Il présente Janelle Losier, représentante des étudiantes et étudiants en Sciences sociales, et Julie-Michèle Lee, représentante des étudiantes et étudiants en Arts.

Le doyen et le vice-doyen proposent d'ajouter le point 8.5, Inscriptions, et le 9.3, Prix Vo-Van.

Pierre-Marcel Desjardins propose l'adoption de l'ordre du jour. Appuyée par David Décarie, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

P071216-1

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 26 octobre 2016

Le doyen demande si le projet de procès-verbal reflète bien les propos tenus lors de la dernière réunion et si des membres souhaitent y apporter des modifications. Il rappelle que les coquilles relevées doivent être signalées directement à la secrétaire.

Andrea Cabajsky propose l'adoption du procès-verbal. Appuyée par Chantal Bourassa, puis mise aux voix, la proposition est adoptée avec quatre (4) abstentions.

P071216-2

3. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 26 octobre 2016

Points 5.1 : Les documents ont été acheminés au Comité des programmes. Il sera nécessaire de revenir sur les OGF.

Point 5.2 : Les documents ont été acheminés au Comité des programmes. Des précisions sur les objectifs de cours devront être apportées.

Point 5.3 : Les documents ont été transmis au VRAEAP qui les a fait suivre aux évaluateurs externes. Les évaluateurs seront présents les 16 et 17 février 2017.

Point 5.4 : Les documents seront traités lors de la prochaine réunion du Comité des programmes.

Point 7 : Les documents ont été acheminés.

4. Affaires étudiantes

Les représentantes n'ont aucune annonce à faire.

5. Modification / création / évaluation de programmes /cours

5.1 Département de sociologie

5.1.1 Abolition de la mineure en études du vieillissement

Le vice-doyen explique que cette décision a été prise, car la mineure n'est plus proposée faute de ressources. Le Département de sociologie trouve la problématique du vieillissement pertinente, et la décision de l'abolition a été prise difficilement en UARD. Le doyen souligne que cette thématique pourrait, dans le futur, renaître autrement à l'Université.

Le vice-doyen propose l'abolition de la mineure en études du vieillissement. Appuyée par Pierre-Marcel Desjardins, puis mise aux voix, la proposition est adoptée avec cinq (5) abstentions.

P071216-3

Le vice-doyen fait le point sur les abstentions lors des votes. Il explique que selon le *Guide des procédures des assemblées délibérantes*, une abstention est un refus de se prononcer et non une objection. Si l'on compte exprimer son désaccord lors d'un vote, il vaut mieux alors voter « non ». Par conséquent, malgré une abstention, un vote est considéré comme unanime.

5.2 École de travail social

5.2.1 Modifications à la Maîtrise en travail social (M.T.S.)

Chantal Bourassa explique que l'objectif principal de cette demande de modification est de passer d'une maîtrise avec mémoire à une maîtrise avec thèse. Lors de la création du programme, la terminologie a été choisie en fonction de ce qui se faisait dans les autres programmes francophones au Canada. À l'Université, le mémoire n'est pas reconnu comme étant un travail de recherche, ce qui empêche les étudiantes et étudiants d'avoir accès à certaines bourses et à une reconnaissance (Prix Vo-Van).

L'École profite de cette occasion pour apporter d'autres modifications au programme, à savoir :

- l'abolition du séminaire de synthèse;
- la création de trois (3) nouveaux cours pour mieux répondre aux besoins de recherche;
- la modification du nombre de crédits obligatoires;
- l'attribution d'un total de 18 crédits au travail de recherche (thèse).

Deux modifications sont à apporter au document de proposition de modification, à la page 6, dans le haut du tableau :

- remplacer « bloc thèse (21 crédits) » par « bloc thèse (18 crédits) »;
- ajouter « (3 cr.) » après TSOC6731 Théories et éthique du TS.

Chantal Bourassa propose les modifications à la Maîtrise en travail social. Appuyée par Marie-Andrée Pelland, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.
P071216-4

6. Mise en œuvre de la planification stratégique

6.1 Rapport du VRER

Le doyen explique que lors de la réunion du Sénat académique du 4 novembre, le rapport du VRER a été accepté à l'unanimité. Le processus actuel de modification ou de création de programmes reste le même. Si les unités académiques proposent des projets réalistes et raisonnables, il n'y a pas de raison que les programmes de majeure ciblés (géographie et philosophie) soient abolis, du moins à court terme.

Le doyen rappelle que le processus de consultation sur la planification académique est en cours et que lui-même, le vice-doyen et Dominique Thomassin sont disposés à participer aux UARD, de façon formelle ou informelle.

7. Règlement universitaire 2.3.1 (Structure de la majeure)

Le doyen et le vice-doyen préparent une demande de modification au règlement sur les majeures en proposant l'ajout d'un cheminement avec « distinction ». À la fin de leur 2^e année, les étudiantes et les étudiants inscrits à une majeure auraient la possibilité de s'inscrire au cheminement avec « distinction », lequel prévoit 60 crédits dans la discipline principale. Il faudrait une moyenne minimale que chaque unité définira. Le cheminement avec « distinction » sera assorti d'une mineure. Une fois le règlement modifié, les unités concernées pourront procéder aux modifications de leurs programmes de majeure.

Andrea Cabajsky propose la demande de modification du règlement universitaire. Appuyée par Paul Bernier, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.
P071216-5

8. Informations

8.1 Bulletin de la Faculté : mise à jour

Le Comité se réunit le 8 décembre pour discuter des thèmes reçus.

8.2 28^e Colloque des jeunes chercheuses et chercheurs

Le 28^e Colloque des jeunes chercheuses et jeunes chercheurs aura lieu en mars. Les propositions devront être déposées en février. Les dates précises seront communiquées bientôt. Les sciences humaines et les sciences sociales sont sous-représentées à cette rencontre. Les professeures et professeurs sont donc invités à inciter les étudiantes et étudiants de premier et de deuxième cycles à participer.

8.3 Réception de Noël : lundi 19 décembre, 15 heures (salle Neil-Michaud, 001B)

Venez en grand nombre!

8.4 Modifications aux programmes et aux cours : précisions sur les formulaires

Dominique Thomassin explique que les commentaires revenus sur les dossiers touchent surtout le CPR-2 et le CPR-10 et sont souvent les mêmes. Elle rappelle que :

- il faut reprendre la structure du répertoire en vigueur;
- pour toute modification de cours, la rédaction des objectifs d'apprentissage devra correspondre aux paramètres définis par le VRAEAP dans son document à cet effet. Le vice-doyen renverra le document support.

Le doyen en profite pour rappeler que les directions trouveront de nombreuses informations utiles sur le site Web de la FASS.

8.5 Inscriptions

Le doyen annonce que les nouvelles sont plutôt bonnes puisque la FASS connaît une augmentation des inscriptions. Il a envoyé les chiffres exacts à toutes les directions.

9. Questions diverses

9.1 Budget

Le doyen n'a, pour le moment, aucune nouvelle concernant le budget. Il va y avoir une RDD spéciale pour discuter de la façon dont l'argent sera redistribué entre les facultés. Le fait que les inscriptions soient bonnes cette année à la FASS est un avantage.

Le Conseil des gouverneurs aura lieu samedi pour définir le budget. Le doyen compte avoir des nouvelles à ce sujet d'ici deux semaines. Selon que les nouvelles sont bonnes ou non, le doyen envisagera de convoquer une réunion extraordinaire avec les directions ou une Assemblée facultaire extraordinaire en décembre ou janvier.

9.2 Prochaines réunions

Les prochaines réunions auront lieu les 25 janvier, 15 mars et 26 avril 2017.

9.3 Prix Vo-Van

Chaque année, la FESR invite les facultés à soumettre une candidature pour le prix Vo-Van qui vient récompenser la meilleure thèse. Cette année, le Département d'études françaises a proposé la candidature de Jonathan Roy pour sa thèse de maîtrise intitulée *Vertige des origines et origines du vertige : les portes tournantes de Jacques Savoie de l'interartiel au transgénérationnel*. Il s'agit de la seule candidature soumise à la Faculté.

Pierre-Marcel Desjardins propose l'adoption de la candidature de Jonathan Roy présentée par le Département d'études françaises. Appuyée par Ronald Babin, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

P071216-6

10. Clôture de séance

L'ordre du jour étant épuisé, Richard Boulanger propose la clôture. Il est 14 h 50.



Jean-François Thibault
Doyen



Matthieu LeBlanc
Vice-doyen